

Directeur·rice de CPTS — CDD de remplacement (congé maternité)

CPTS du Bassin Dacquois

- **Prise de poste** : dès que possible — tuilage minimum de 1 mois prévu – 5 mois minimum
- **Temps de travail** : 35 h semaine
- **Télétravail** : possible 1 à 4 jours/semaine selon les besoins de la CPTS
- **Mobilité** : déplacements réguliers sur le territoire de la CPTS et dans le département des Landes ; disponibilité ponctuelle en soirée
- **Statut** : cadre forfait heures

À propos de la CPTS :

La CPTS du Bassin Dacquois œuvre pour améliorer le parcours de soins des patients, en renforçant la coordination des acteurs de santé et la qualité des parcours sur le territoire.

Vos missions (synthèse) :

Appui à la gouvernance : promotion et représentation de la CPTS ; interface avec l'ARS et la CPAM (*suivi ACI*) ; préparation et suivi budgétaire en lien avec le comptable ; gestion des achats et contrats ; reporting au Président et membres du bureau ; management de l'équipe ; veille juridique et réglementaire.

Animation de la vie associative : organisation des instances et de la communication ; appui aux équipes ; suivi/évaluation des activités ; gestion des SI et outils numériques ; rédaction du rapport d'activité.

Mise en œuvre du projet de santé : coordination des actions par mission ; animation de la dynamique pluriprofessionnelle ; pilotage et suivi avec les pilotes/référents ; reportings réguliers aux instances (*Président, Bureau, CA*).

Profil recherché

Savoirs : connaissance du système de santé (*politiques publiques, acteurs*), de l'ambulatoire et des professionnels libéraux. Niveau Master direction de structure, politique publique ou équivalent.

Savoir-faire : conduite de projets et management d'équipes pluriprofessionnelles ; excellentes capacités rédactionnelles, de communication et de négociation ; maîtrise des outils bureautiques et numériques.

Savoir-être : écoute, diplomatie, sens du collaboratif et du partenariat, adaptabilité, rigueur et organisation, réactivité, esprit d'initiative et autonomie.

Ce que nous proposons :

- Un rôle clé au cœur de la coordination des parcours de santé du territoire.
- Un cadre de travail flexible (*télétravail 1 à 4 j/semaine selon besoins*) et un temps de travail à définir.
- Une période de tuilage d'au moins 1 mois pour sécuriser la continuité des projets.
- Rémunération selon profil et expérience.

Candidater :

Adressez CV + lettre de motivation à direction@cptsdubassindacquois.fr avec l'objet :

« *Candidature – Remplacement congé maternité Directeur·rice CPTS* ».